

Ce bulletin technique tient compte du BSV, consultable sur le site de la DRAAF Rhône-Alpes :

<http://www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>

Aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est indiquée lorsqu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente pour la situation décrite

VOS RÉDACTEURS

Nicolas
DROUZY
06 85 53 60 49

Alice
DELATRE
06 07 31 12 88

LE POINT PHYTO : EN BREF

Tavelure, maladies de conservation : des précipitations sont annoncées pour la fin de semaine sur l'ensemble des secteurs. Il est primordial d'intervenir en préventif contre les maladies de conservations.

Carpocapse : renouvellement larvicide en vergers non confusés
secteur précoce : fin des éclosion : pas de renouvellement
secteur tardif : renouvellement larvicide en début de semaine

**CONSEIL
SAVOIE
MONT-
BLANC**

**L'EUROPE
S'ENGAGE**
Auvergne - Rhône-Alpes
avec le FEADER



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

DISPOSITIFS GEL

LE DISPOSITIF EXCEPTIONNEL DE PRISE EN CHARGE DE COTISATIONS SOCIALES ET PATRONALES

Le formulaire de demande d'aide est à télécharger sur le lien suivant :

<https://alpesdunord.msa.fr/lfy/soutien/episode-de-gel>

Pour bénéficier de ce dispositif, vous devez retourner ce formulaire à votre MSA **avant la fin du mois d'août**.

Analyse Maturité

Vous pouvez déposer vos échantillons en différents lieux de collectes avant 9 heures. Les points de collectes sont :

En Savoie : Sainte Hélène sur Isère à la SICA belle étoile ; Chateauneuf à l'EARL Vergers de Chateauneuf ; Villard Marin au GAEC Grand Maison ; Le Tremblay à la coopérative ; le Bouchage chez Philippe Fiard

En Haute-Savoie : Vallières à la SA Thomas Leprince ; Chevrier à Atout Pom ; Copponex ; Cercier à la coopérative.

Prélever un échantillon de 12 pommes représentatives de l'état de maturation du verger à récolter ou de la première passe que vous souhaitez déclencher. Il est nécessaire de disposer d'un minimum de 10 fruits pour réaliser l'ensemble des tests. Ces fruits doivent être sains (pas de piqûres de carpo ou autres blessures présentant une pourriture molle) et d'un calibre représentatif (pas de fond de cueille). L'échantillonnage se fait de chaque côté du rang sur 2 x 6 arbres différents avec une charge équilibrée.

Prochaines analyses maturité : jeudi 2 Septembre 2021

Variétés à prélever :

En poire : Louise Bonne, Conférence, Harrow Sweet,

En pomme : Gala, Elstar, Reine des Reinettes, Crimson Crisp, Inobi, Daliclass, Antares-Dalinbel

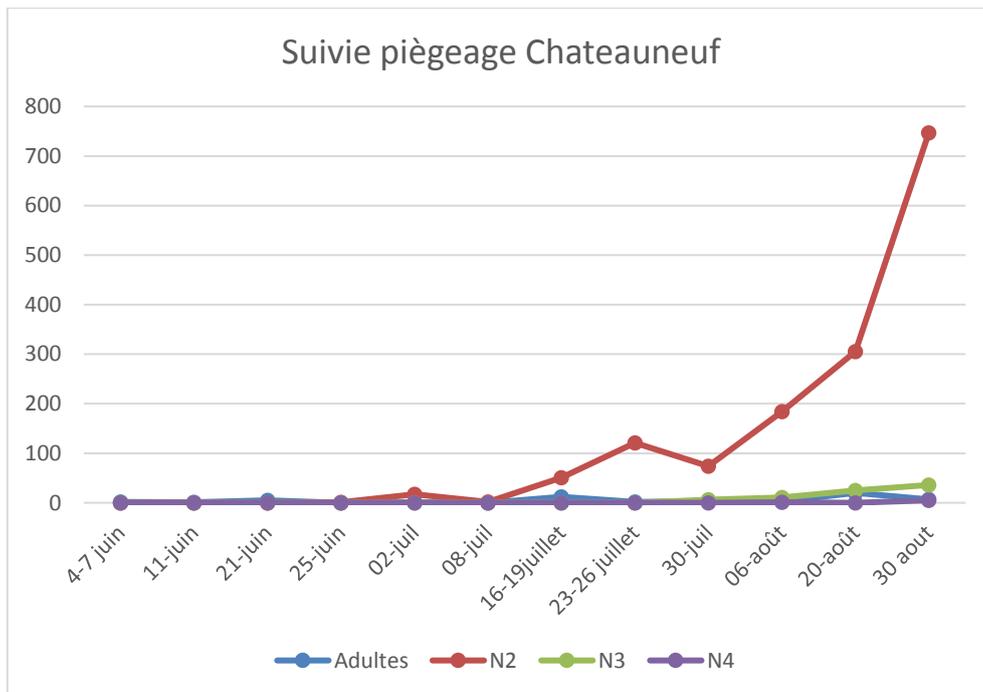
Punaise diabolique

Observations de la semaine

Cette semaine de plus en plus de présence sont signalées. L'observation de larves N2-N3 dans les pièges semble en augmentation. Voici les résultats par secteurs.

Punaise	Châteauneuf	Sainte-Hélène	Le Bouchage	Copponex	Cercier	Vallières	Usinens	Chevrier	Anemasse	Poisy
Adultes	7	36	0	0	1	32	0	0	0	0
Larves N2-N3	783	526	0	0	0	1	0	0	0	0
Larves N4	5	0	0	0	0	2	0	0	0	0

L'augmentation des jeunes larves pour les secteurs de Châteauneuf et de Sainte-Hélène peuvent correspondre à une éclosion de G2.



ATTENTION AUX DEGATS SUR POMMIERS

La lutte chimique contre la punaise diabolique est la plus efficace sur jeunes larves. Il est préférable de voir les premières larves plus âgées pour déclencher la lutte.

- Savoie

Si ça n'a pas déjà été fait, il est temps d'intervenir afin d'éliminer le maximum de jeunes larves et réduire la population

Le DECIS PROTECH est le produit homologué pour l'usage punaise des fruits qui a probablement la meilleure efficacité à la dose homologuée.

DECIS PROTECH- dose homologuée **0.083 L/hL** (0.83L/ha) (Deltamethrine ; ZNT 50m ; Distance riverain : 10m ; DRE 6h ; DAR 7j ; 3 applications maxi par an) [Limité par le cahier des Charges IGP Fruits de Savoie à la lutte contre la punaise diabolique](#)

Tavelure et maladie de la Suie

➤ Prévision pour les jours à venir

Voici les prévisions pour les jours à venir des contaminations secondaires sur fruits (modèle RIMPro associé au modèle Météoblue de prévision météorologique) : Les secteurs qui ne sont pas mentionnés ne présentent pas de risque de précipitation.

STATION METEO	Cumul Précipitation 3-7 Septembre (mm)	Risque de repiquage sur fruits (contamination secondaire)	Risque infection de la maladie de la Suie (valeur d'infection)
CHATEAUNEUF (73)	63 mm	3-8 Sept : Très élevé	3-8 Sept : Très élevé
ST HELENE SUR ISERE (73)	39mm	3-5 Sept : élevé 6-7 Sept : élevé	3-7 Sept : Très élevé
VERRENS ARVEY (73)	67 mm	3-5 Sept : élevé 6-7 Sept : moyen	3-7 Sept : Très élevé
LE TREMBLAY (73)	21 mm	Pas de contamination	Pas de contamination
VILLARD MARIN (73)	26 mm	Pas de contamination	4-6 Sept : modéré
LE BOUCHAGE (38)	50 mm	3-5 Sept : élevé 6-7 Sept : moyen	3-7 Sept : Très élevé
VALLIERES (74)	15 mm	Pas de contamination	4 Sept : modéré
USINENS (74)	16 mm	Pas de contamination	4 Sept : modéré
CHEVRIER (74)	16 mm	Pas de contamination	4 Sept : modéré
CERCIER (74)	19 mm	Pas de contamination	4-7 Sept : Modéré
POISY (74)	55 mm	3-5 Sept : élevé 6-7 Sept : moyen	3-7 Sept : Très élevé
COPPONEX (74)	65 mm	3-8 Sept : Très élevé	3-8 Sept : Très élevé
REIGNIER – ESERY (74)	10 mm	Pas de contamination	4-5 Sept : modéré

➤ Maladie de conservation



La lutte contre les maladies de conservation est avant tout préventive avant les épisodes de pluie qui entraînent la dissémination des spores.

Les périodes à risque de contamination du *Gloeosporium* commencent 50 jours avant la récolte. Toutes les variétés sont concernées.

Sur cette période, il est déconseillé de traiter avec l'ARMICARB..

Attention au respect des DAR.

En Agriculture Biologique :

L'ARMICARB et le Cuivre provoquent l'éclatement des lenticelles qui exacerbe le problème. Le **SOUFRE et l'argile sulfurée** sont des possibilités de protections.

L'Argile sulfurée est un produit d'origine minérale qui agit par action mécanique en créant une barrière.

Argile Sulfurée (chez Andermatt) – dose conseillée **5Kg/ha** ; Produit bio contrôlé

Produits à base de Soufre : Le soufre est phytotoxique à des températures supérieures à 28°C.

TRIOPRON RAINFREE – dose conseillée 5L/ha ; dose homologuée 7.3L/ha (soufre liquide DRE : 48h, DRA : **3j**, ZNT eau : 5 m, ZNT riverain : 20m ; nbre appli max : 8 /an) Utilisable en agriculture biologique

MICROTHIOL SPECIAL DISPRESS – dose homologuée 7.5kg/ha (Soufre micronisé, DAR : 3J ; Nbre appli max : selon pc ; DRE : 6h ; ZNT eau : 5m) Utilisable en agriculture biologique

Autres spécialités commerciales possibles :

GEOXE WG – dose homologuée **0.4kg/Ha** (Fludioxynil ; ZNT 20m ; DRE 48h ; **DAR 3j** ; 2 applications maxi par an ; 7 jours min entre 2 application) Résistant à 40 mm de pluie

BELLIS – dose homologuée **0.8kg/Ha** (Boscalid + Pyraclostrobine ; ZNT 50m ; DRE 24h ; **DAR 7j** ; 2 applications maxi par an 8-10 j entre 2 applications) **NE PAS UTILISER SI PRESENCE DE TACHES DE TAVELURE**

MERPAN 80 WG – dose homologuée **1.9kg/Ha** (Captane ; ZNT 20m ; DRE 48h ; **DAR 28j** ; CMR H351)

Carpocapse

📌 Pièges et modèles

	Semaine 28 (du 9 au 16 juillet)	Semaine 29 (du 17 au 23 juillet)	Semaine 30 (du 24 au 30 juillet)	Semaine 31 (du 31 juil au 6 Août)	Semaine 32-33 (du 6 au 20 Août)	Semaine 32-33 (du 6 au 20 Août)
Le Tremblay	0	0	0	0	0	0
Chateaneuf	0	6	2	1	2	1
Sainte Hélène	0	0	0	0	0	0
Chevrier	0	4	0	0	0	0
Usinens	0	1	0	0	0	1
Usinens (Poirier non confusé)	6	32	7	6	14	5
Cercier	0	0	0	1	0	1

D'après le modèle de l'INRA, nous en sommes à 82 % d'adultes en secteurs tardifs et à 98 % pour les secteurs précoces.

Prévision des éclosions 2021 Modélisation INRA 2^{ème} génération :

GENERATION 2		Période à haut risque d'éclosions				
Avancement des éclosions	Au 31 août	2%	20%	50%	80%	98%
Secteur précoce (Châteaneuf 73)	87 %	19-juil	05-août	15-août	26-août	14-sept
Secteur tardif (Cercier 74)	49 %	29-juil	18-août	01-sept	15-sept	19 - oct

Nous sommes sur une période d'intensification des éclosions pour la Savoie d'après le modèle de l'INRA. Pour la Haute-Savoie, les pontes s'intensifient cette semaine et nous sommes aux débuts des éclosions.

📌 Préconisation

- **En vergers non confusés**, la protection est à renouveler pour les secteurs tardif et précoce
- **Secteur tardif**, l'intensification des éclosions est en cours.

Le pic des éclosions n'est pas encore atteint, il est important de maintenir une protection et de la renouveler si nécessaire.

▪ **Secteur précoce**

Nous sommes sur la fin de l'intensification des éclosions. Il n'est pas nécessaire de renouveler la protection.

Alternative chimique biologique et/ou bio contrôle :

Pour les vergers en agriculture biologique ou avec peu de piégeages, nous vous conseillons d'intervenir avec un **CARPOVIRUSINE 2000** ou **MADEX TWIN** en secteurs précoce en raison de leurs profils toxicologique et de leurs efficacité sur la tordeuse orientale.

1L/ha de **CARPOVIRUSINE 2000** (virus de granulose) DRA : 3j ; nomb appli max : 10 ; ZNT : 5 m ; DRE : 6 h. Homologué uniquement sur Carpocapse. Ne pas mélanger avec du soufre ou du chlorure de calcium en paillette. Sensible aux UV. Produit bio-contrôle utilisable en agriculture biologique.

0.1L/ha de **MADEX TWIN** (virus de granulose) DRA : 1j ; nomb appli max : 10 ; ZNT : 5 m ; DRE : 6 h. Homologué unique ment sur Carpocapse. Ne pas mélanger avec du soufre ou du chlorure de calcium en paillette. Sensible aux UV. Produit bio-contrôle utilisable en agriculture biologique.

En conventionnel :

2 kg/ha de **AFFRIM ou PROCLAIM** (Emamectine) DRA : 3j ; nomb appli max : 3/an ; ZNT : 50 m ; DRE : 6 h, résistance au lessivage : 35 mm.

Utiliser un Adjuvant pour renforcer son efficacité (HURRICANE 0.5 L/ha)

➤ **Suivis des pièges piégeages de tordeuses**

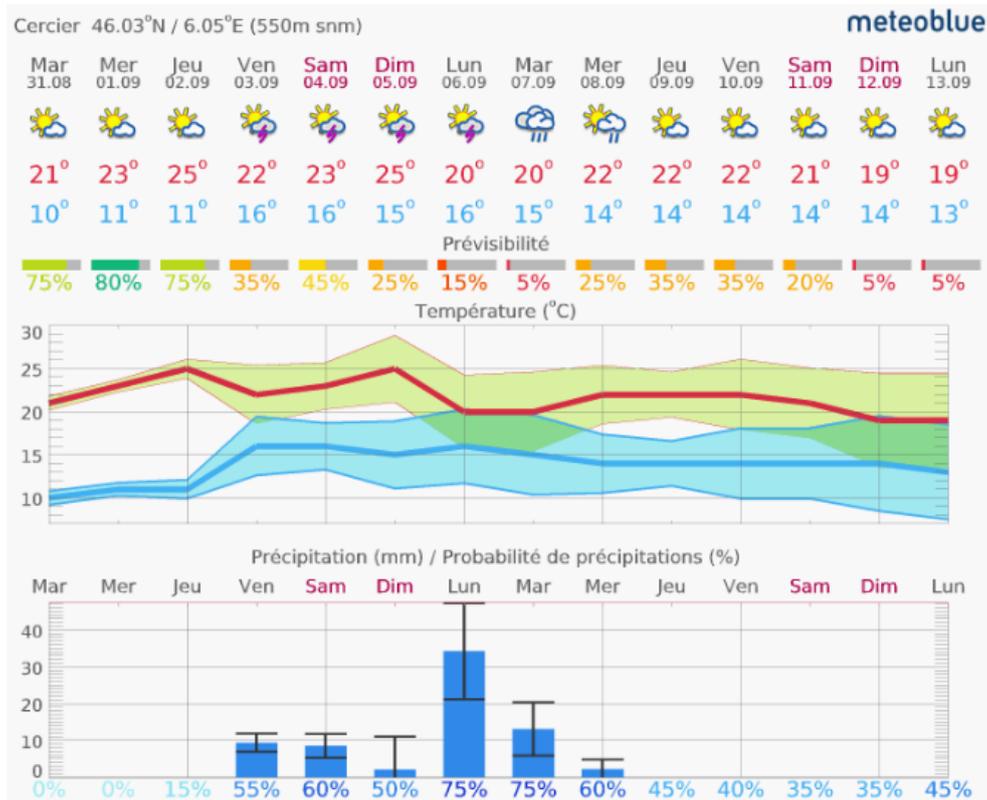
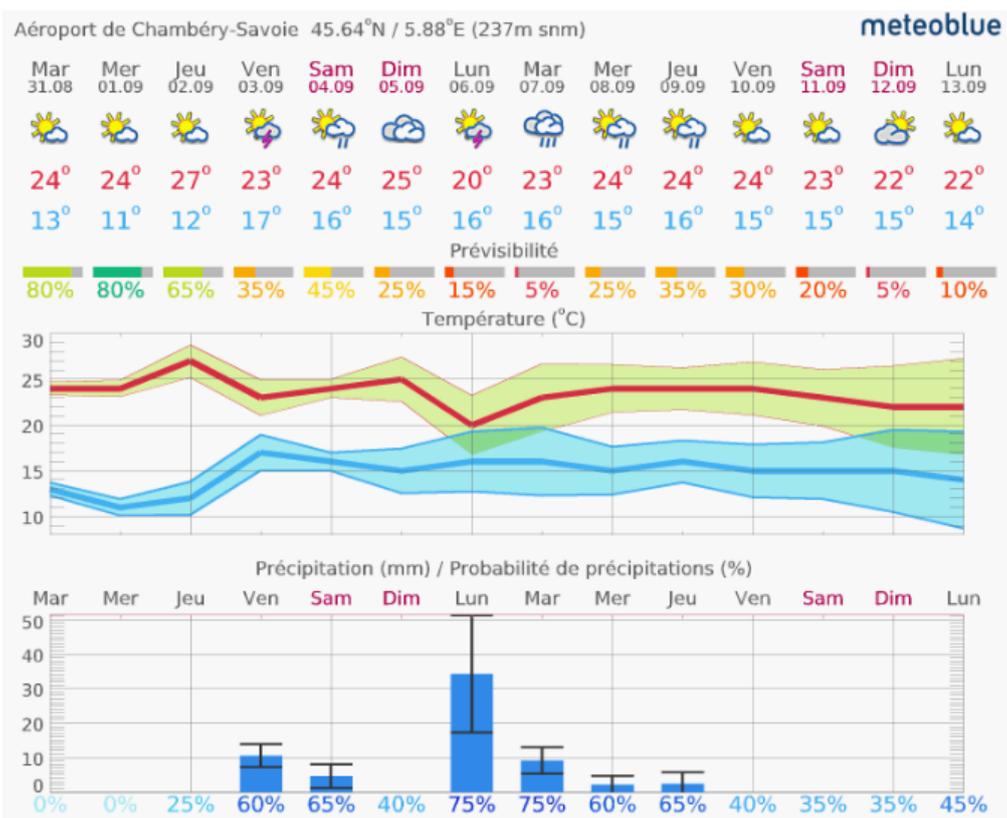
Voici l'état des du 7 au 20 août piégeages des autres tordeuses dans les différents secteurs. Les moyens de protection contre le carpocapse sont efficaces contre les autres tordeuses.

Secteurs	Châteauneuf	Sainte-Hélène	Le Tremblay	Cercier	Usinens	Chevrier
Tordeuse à pelure/Capua (Adoxophye Orana)	0	0	0	0	0	0
Tordeuse pandemis/à pelure (Pandemis heparana)	0	0	0	4	0	0
Petite tordeuses des fruits (Grapholita lobarzews)	0	0	0	0	0	0
Tordeuse orientale	0	0	0	0	0	0

En conventionnel, **AFFIRM ou PROCLAIM** est également homologué dans le cadre de la protection contre des petites tordeuses des fruits.



Prévisions météorologiques (Météoblue)



La Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA". "Les informations présentes dans ce bulletin ont été vérifiées avec soin, cependant, les rédacteurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables d'une erreur ainsi que des conséquences qui pourraient en résulter. L'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations présentes sur l'étiquette, qui ont valeur légale."